

**Colloque Villes et Universités au service du développement local  
Lausanne, 20 octobre 2010**

Association Internationale des Maires Francophones

---

**Communication de M. Ahmed Ould HAMZA, Président de la Communauté Urbaine de Nouakchott.**

**Ville et université, cas de la Communauté Urbaine de Nouakchott.**

C'est toujours un honneur de prendre part aux assises de notre association internationale des maires francophones qui est restée, plus que jamais, fidèle à sa vocation de solidarité et de coopération, dans un esprit de respect mutuel et de partenariat nord-sud et sud-sud, entre les villes qui ont en partage la langue française mais aussi des valeurs qu'ils ambitionnent de mettre au service de leurs citoyens.

S'agissant du dialogue villes et université au service du développement, la Communauté Urbaine de Nouakchott dans son approche participative a tissé des liens transversaux avec des ONG et des Associations de la ville, d'une part et des instituts d'enseignement universitaire spécialisés en différents domaines en articulation avec les thématiques du développement local, d'autre part.

A cet égard, parmi les partenariats qui ont été créés, je citerai, de prime abord : la Convention signée avec l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE) à laquelle nous avons prévu une participation budgétaire annuelle destinée à soutenir l'enseignement professionnel.

Cette coopération, s'inscrit, dans les domaines de la formation, de la recherche, et de la pratique professionnelle s'articulant autour des questions liées à la décentralisation, à la gouvernance, à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, aux nouvelles technologies, et autres spécialités en rapport avec les Collectivités Locales.

Au-delà de sa contribution financière et, tout en s'impliquant directement dans le montage des filières et dans la formulation du contenu de formation, notre ville s'est voulue aussi un espace dans lequel les étudiants universitaires complètent leur apprentissage et font aiguïser leurs connaissances théoriques aux réalités professionnelles en mettant à leur disposition son Centre de Documentation et en leur offrant un nombre important de stages et certaines bourses d'études à l'étranger.

Ce faisant, la Communauté Urbaine de Nouakchott a accompagné la réforme de l'enseignement supérieur et s'est, ainsi, jointe au mouvement qui a conduit l'Université dans notre ville à se réorganiser, d'une part, selon le schéma LMD (Licence, Master Doctorat) et d'autre part à se doter de plus en plus de filières professionnelles.

Plus précisément, la Communauté Urbaine de Nouakchott envisage par la convention précitée de favoriser :

- le développement d'actions communes telles que la formation, l'organisation de colloques, séminaires, enquêtes, recherches en équipes, publications ;

- la tenue régulière de réunions de concertation

- la réflexion continue entre les deux institutions sur les problématiques de la ville et le développement d'une approche commune reliant la ville et l'université en matière de renforcement et de valorisation des efforts du développement urbain.

Par ailleurs, au titre de la loi mauritanienne n°20 00 -043 du 26 juillet 2000 relative au régime juridique particulier des associations de développement œuvrant notamment dans le domaine du développement durable, une autre convention a été signée entre le club des amis de la nature et protection de l'environnement( CANPE) et la CUN en vue de créer un espace de la biodiversité à Nouakchott .

De ce fait, une thématique pour l'Aménagement d'un village moyennant la conservation des ressources naturelles et la biodiversité a été retenue et mise en pratique grâce au savoir faire de chercheurs de l'Institut Supérieur d'Enseignement Technologique (ISEP). Il s'agit de créer un espace qui profite au forum et qui abrite en même temps l'essentiel d'une campagne de sensibilisation sur les enjeux de la conservation de la biodiversité. La création de ce site qui était un terrain vierge, a fait valoir un nouveau mode d'utilisation des espaces publics en Mauritanie, autres que les sites abritant des activités classiques généralement polluantes (lavage de voitures, dépôt d'ordures, toilettes publiques), mais plutôt dédiés à la culture, l'éducation, le travail associatif, l'intérêt général.

Il est, à notre avis, un cadre d'expression des valeurs scientifiques des chercheurs locaux. Ces chercheurs ont su, à travers la convention sur le village de la biodiversité de Nouakchott, créer avec la société civile un lieu d'échange, d'inspiration artistique, de la promotion et la sensibilisation aux enjeux de la conservation de l'environnement, de la sensibilisation du grand public, etc.

Nous envisageons aussi de signer d'autres conventions avec d'autres partenaires notamment la faculté d'économie et celle des Sciences. D'ailleurs des démarches ont été déjà entreprises dans cette perspective et cela en vue de renforcer la créativité et l'innovation dans le domaine du développement local et urbanistique de notre chère capitale.

Je ne peux terminer cette intervention sans remercier, chaleureusement, le bureau exécutif de l'AIMF pour cette belle occasion permettant d'initier un espace de réflexions au service des citoyens des villes francophones de par le monde.

Je vous remercie pour votre att

ention.